



OPERATION CASSE-NOISETTE

Le, 06 juillet 2018

Mercredi 4 juillet 2018, de nombreuses fouilles ont été secrètement organisées sur un secteur du bâtiment C et pour éviter de malmener des agents déjà bien occupés, le Chef d'établissement, est venu en personne, accompagné d'une Équipe Locale d'Appui et de Contrôle procéder à cette opération sécuritaire.

Plusieurs téléphones seront trouvés, mais une fois de plus c'est la découverte d'un **couteau en céramique** qui inquiète sérieusement **FORCE OUVRIERE** !!!

Le Chef d'établissement et ses ELAC, ont également participé à la réintégration des promenades sur le bâtiment et notre Directeur aura même eu l'occasion de nous montrer de « **beaux restes** » en matière d'usage de la force sur une personne détenue.

Tout aurait pu être presque parfait sauf qu'une fois toutes les personnes détenues réintégrées, les ELAC ont regagné leur camp de base !!!

Monsieur le Directeur, peut-être n'avez vous pas dans votre lutin, la journée type de détention sur Aix 1 ???

Une fois les promenades terminées, les agents ont pour mission de donner le repas à nos pensionnaires et cette opération nécessite de rouvrir les portes des cellules !!!

Des agents en sous-effectifs, des personnes détenues plutôt énervées qui tapaient violemment sur les portes de leurs cellules, voilà un cocktail bien explosif.

Si les ELAC avaient une autre mission, il était de votre devoir de prévoir des ressources supplémentaires sur ce bâtiment !!!

Les personnels d'Aix 1 ont une nouvelle fois, grâce à leur professionnalisme, accomplis dans des conditions plus que délicates la mission de service public qui leur était dévolue !!!

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE** du Centre pénitentiaire d'Aix-Luynes **FELICITE** tous les agents qui ont participé activement au bon déroulé de cette opération.

Le **Syndicat Local Pénitentiaire FORCE OUVRIERE** du Centre pénitentiaire d'Aix-Luynes **RAPPELLE** à la Direction qu'elle est garante de la sécurité de ces personnels.

**Le bureau local
FORCE OUVRIERE**